

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la Politique de communication du gouvernement du Canada, vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange. (Hyperlien à la page « Contactez-nous » de l'institution).

# Collège militaire royal de Saint-Jean

## Annuaire 1989-1990



**COLLÈGE MILITAIRE CANADIEN**  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Québec, Canada

1989																				
Janvier							Février					Mars								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4			1	2	3	4		
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28					26	27	28	29	30	31	
Avril							Mai					Juin								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8		1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	3
9	10	11	12	13	14	15	7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
23	24	25	26	27	28	29	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
30							28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
Juillet							Août					Septembre								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8		1	2	3	4	5		3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30
30							27	28	29	30	31									
Octobre							Novembre					Décembre								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4		3	4	5	6	7	8	9
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	10	11	12	13	14	15	16
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	17	18	19	20	21	22	23
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	24	25	26	27	28	29	30
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	

1990																					
Janvier							Février					Mars									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6		4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10	
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17	
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24	
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28				25	26	27	28	29	30	31	
28	29	30	31																		
Avril							Mai					Juin					Juillet				
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	
Juillet							Août					Septembre					Octobre				
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	30	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30	31		23/30	24	25	26	27	28	29	
Novembre							Décembre					Janvier					Février				
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6		4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	1	
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	31	23/30	24/31	25	26	27	28	29	

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>Commission consultative des collèges militaires canadiens .....</b>	<b>7</b>
<b>Les Collèges militaires canadiens</b>	
Rôle et objectif.....	9
Programmes d'études.....	9
Formation militaire.....	10
Sports et éducation physique.....	12
La vie dans les collèges.....	14
Programmes d'admission.....	16
Conditions générales d'admission.....	20
Programme de formation universitaire -	
Officiers (PFUO).....	23
Programme de formation universitaire -	
Non-officiers (PFUNO).....	23
Programme d'études avancées.....	23
Bourses, prix et récompenses.....	24
<b>Le Collège militaire royal de Saint-Jean</b>	
Année d'études 1989-90.....	29
Conseil du Collège militaire royal de Saint-Jean.....	31
Conseil d'administration du Collège militaire royal de Saint-Jean.....	32
Conseil des études du Collège militaire royal de Saint-Jean....	33
Personnel dirigeant.....	35
<b>Escadre des études</b>	
Personnel administratif .....	36
Directeurs des départements .....	37
Professeurs émérites .....	38
Personnel enseignant .....	39
Personnel de la bibliothèque .....	45
Centre de ressources didactiques .....	45
Centre des services informatiques .....	46
Adjoints à la recherche .....	47
Récipiendaires de grades honorifiques.....	48
<b>Escadre militaire</b>	
Directeur des élèves-officiers .....	49
Officiers d'état-major .....	49
Commandants d'escadron .....	49
Sports et éducation physique .....	49
Officiers de liaison universitaire .....	50
Entraînement et exercice militaire .....	50
Instructeurs .....	50

	Page
<b>Escadre de l'administration</b>	
Personnel administratif.....	51
 <b>Généralités</b>	
Le Collège - Son histoire et son milieu .....	53
Diplômes offerts .....	53
Etudiants admis en préparatoire .....	54
Préalables scolaires requis : admission à l'année préparatoire.	54
Préalables scolaires requis : admission en première année.....	55
Autres règlements pédagogiques d'admission.....	56
Le Conseil du Collège .....	57
Le Conseil des études .....	57
Le Conseil éducatif .....	58
La bibliothèque .....	58
Le centre des services informatiques (CSI) .....	59
Le centre de ressources didactiques (CRD) .....	59
Le musée du Fort Saint-Jean .....	60
 <b>Programmes d'études</b>	
Répartition du travail .....	61
Durée des programmes d'études .....	61
Choix de programmes d'études .....	61
Sciences informatiques au CMR (B.Sc.).....	61
Sciences physiques au CMR (B.Sc.) .....	62
Sciences générales au CMR (B.Sc.).....	63
Administration au CMR (B.Adm.) .....	63
Etudes militaires et stratégiques au CMR (B.A.) .....	63
Etudes militaires et stratégiques au CMR (mineure: Psychologie)	64
Sciences sociales au CMR (B.A.)	
(Mineure: Administration ou Psychologie militaire).....	64
Etudes canadiennes au CMR (B.A.) (mineure: Administration)...	64
Conditions d'admission générales (étudiants des CMC).....	65
Conditions d'admission aux programmes de sciences informatiques	
au Collège militaire royal de Saint-Jean .....	65
Conditions d'admission aux programmes de sciences	
physiques au Collège militaire royal de Saint-Jean .....	65
Conditions d'admission au programme de sciences générales	
au Collège militaire royal de Saint-Jean.....	66
Conditions d'admission au programme d'administration	
au Collège militaire royal de Saint-Jean .....	66
Conditions d'admission au programme des sciences sociales	
au Collège militaire royal de Saint-Jean .....	66
Conditions d'admission au programme d'études militaires	
et stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean.....	66
Conditions de transfert - Elèves-officiers des autres	
collèges militaires canadiens qui veulent entrer en	
troisième année au Royal Military College .....	70

	Page
Conditions de transfert - Elèves-officiers des autres collèges militaires canadiens qui veulent entrer en troisième année au Royal Roads Military College .....	70
<b>Schémas des Cours</b>	
Préparatoire - Sciences et ingénierie.....	75
Préparatoire - Sciences humaines.....	76
Première année - Sciences et ingénierie .....	77
Première année - Sciences humaines.....	78
Deuxième année - Ingénierie .....	79
Deuxième année - Sciences générales (orientation chimie) .....	80
Deuxième année - Sciences physiques -	
Physique, Physique Mathématiques, Physique appliquée.....	81
Deuxième année - Sciences informatiques -	
Systèmes, Recherche opérationnelle, Gestion.....	82
Deuxième année - Administration .....	83
Deuxième année - B.A. Sciences sociales mention Etudes canadiennes.....	84
Deuxième année - B.A. avec majeure en Sciences sociales et mineure en Psychologie militaire ou en Administration .....	85
Deuxième année - B.A. (Etudes militaires et stratégiques).....	86
Troisième année - B.Sc. Physique-Mathématiques.....	87
Troisième année - B.Sc. Physique.....	88
Troisième année - B.Sc. Physique appliquée.....	89
Troisième année - B.Sc.(info) - Concentration: systèmes.....	90
Troisième année - B.Sc.(info) - Concentration: recherche opérationnelle.....	91
Troisième année - B.Sc.(info) - Concentration: gestion.....	92
Troisième année - B.Sc. général (orientation chimie) .....	93
Troisième année - Administration .....	94
Troisième année - B.A. Sciences sociales mention Etudes canadiennes.....	95
Troisième année - B.A. avec majeure en Sciences sociales et mineure en Psychologie militaire ou en Administration .....	96
Troisième année - B.A. (Etudes canadiennes et Administration) .....	97
Troisième année - B.A. avec spécialisation (Etudes militaires et stratégiques) .....	98
Troisième année - B.A. avec majeure en Etudes militaires et stratégiques et mineure en Psychologie militaire.....	99
Troisième année - B.A. (Etudes militaires et stratégiques).....	100
Quatrième année - B.Sc. Physique-Mathématiques.....	101
Quatrième année - B.Sc. Physique.....	102
Quatrième année - B.Sc. Physique appliquée.....	103
Quatrième année - B.Sc.(info) - Concentration: systèmes.....	104
Quatrième année - B.Sc.(info) - Concentration: recherche opérationnelle.....	105
Quatrième année - B.Sc.(info) - Concentration: gestion .....	106
Quatrième année - B.Sc. général (orientation chimie) .....	107
Quatrième année - Administration .....	108
Quatrième année - B.A. (Etudes canadiennes et Administration) .....	109

	Page
Quatrième année - B.A. avec spécialisation (Etudes militaires et stratégiques).....	110
Quatrième année - B.A. avec majeure en Etudes militaires et stratégiques et mineure en Psychologie militaire.....	111
Quatrième année - B.A. (Etudes militaires et stratégiques).....	112
 <b>Description des cours</b>	
Chimie .....	113
Etudes littéraires .....	121
Etudes stratégiques.....	127
Informatique et ingénierie .....	133
Langues secondes .....	141
Mathématiques .....	151
Physique .....	163
Psychologie militaire et gestion .....	173
Sciences administratives.....	179
Sciences sociales .....	191
Exercice militaire .....	197
Sports et éducation physique .....	199
Loisirs .....	205
 <b>Règlements concernant les études</b>	
Définitions .....	207
Durée des programmes d'études .....	211
Grades universitaires .....	211
Diplôme: Les mentions .....	211
Attestation d'études collégiales.....	211
Programmes d'études.....	212
Exercice militaire et éducation physique .....	213
Continuité des études .....	213
Assiduité .....	214
Classement .....	215
Examens finals .....	216
Examens de reprise .....	216
Révision d'un examen.....	216
Echec d'une session .....	217
Reprise d'une session .....	217
Renvoi .....	217
Inconduite concernant les travaux et les examens .....	217
 <b>Figures</b>	
Plan du Collège militaire royal de Saint-Jean .....	219
Programmes d'études au Collège militaire royal de Saint-Jean .....	220
Classifications et programmes de cours pour le PFOR .....	221

**COMMISSION CONSULTATIVE  
DES COLLEGES MILITAIRES DU CANADA**

**Président**

W.E. Ludlow, B.Sc., B.Ed., M.Ed., Ed.D.

**Vice-président**

T.P. Adams, B.A., B.Com.

**Ex-président**

M.L. Hadley, C.D., B.A., M.A., Ph.D.

**Directeurs régionaux**

Capitaine(M) (retraité) H.W. Plant, B.A.  
N.E. Sliter, B.A., M.Ed.  
L.J. Régimbal, B.A., B.Sc.A.

**Membres**

R. Béchamp, B.Eng., RMC  
J.L. Bolduc, RMC, B.Eng, M.B.A., P. Eng.  
E. Cassaway  
J.H. Farrell, B.A., RMC  
J. Ferguson, C.D.  
G.T. Haig, M.C., C.M., C.D., Q.C.  
B. Howatt  
J.M. Milner, Ph.D.  
K.M. Morris, B.Ed., M.Ed.  
Major-général (retraité) A.C. Pitts  
M.C., C.D., RMC, P.S.C., N.D.C., B.A., D.Mil.Sc.  
D.H. Robertson  
R.F. Shannahan  
W.E. Tatarchuk, C.D., B.P.E., M.P.E.  
J.W. Tremain, RMC, B.Sc., P.Eng.  
J.R.L.B. Veilleux, C.D., B.Sc., P. Admin., RMC, P.S.C.

**Membres d'office**

Sous-ministre de la Défense nationale  
Chef de l'état-major de la Défense  
Vice-chef de l'état-major de la Défense  
Sous-ministre adjoint (Personnel)  
Chef, Recherche et développement

**Secrétaire**

Major E.G. Cloutier, C.D., CMR, P.S.C., B.Sc.



## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### LES COLLEGES MILITAIRES CANADIENS

Le Canada compte trois collèges militaires (CMC):

le Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR) à Saint-Jean-sur-Richelieu, (Qué.);

le Royal Military College of Canada (RMC) à Kingston (Ont.) et;

le Royal Roads Military College (RRMC) à Victoria (C.-B.).

#### ROLE ET OBJECTIF

Les CMC ont pour but de former des étudiants qui pourront faire carrière dans les Forces canadiennes:

- a. en leur offrant des cours conduisant à l'obtention d'un diplôme universitaire dans une discipline choisie selon les besoins des Forces canadiennes;
- b. en développant leurs qualités de chef;
- c. en leur apprenant à communiquer dans les deux langues officielles et en leur fournissant l'occasion de comprendre les principes du biculturalisme;
- d. en leur fournissant les moyens de développer leurs aptitudes physiques; et
- e. en les incitant à observer l'éthique de la profession des armes.

En outre, les CMC donnent aux officiers des Forces canadiennes l'occasion de parfaire leur éducation en poursuivant des études universitaires et avancées dans des disciplines appropriées.

#### PROGRAMME D'ETUDES

Le programme d'études offert par un CMC vise à préparer l'étudiant à obtenir un baccalauréat dans l'une des disciplines suivantes: arts, sciences, informatique, génie ou administration; il lui permet aussi d'acquérir une culture générale. Ainsi les étudiants spécialisés en sciences et en génie reçoivent également une formation dans les humanités. D'autre part, les programmes du baccalauréat ès arts et du baccalauréat en administration comportent des études en sciences et en mathématiques.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### Durée des études

Au CMR, on peut être admis en première année ou en préparatoire. La durée des études sera donc de quatre ou cinq ans. Tous les programmes d'études du RMC et du RRMC s'échelonnent sur une période de quatre ans.

### Enseignement des langues

Débutant avec les nouveaux candidats de la rentrée 1986, tous les élèves-officiers devront démontrer une progression normale et régulière de leur langue seconde en vue de l'obtention de leur diplôme académique. Les étudiants recevront l'opportunité de progresser dans leur langue seconde par l'entremise d'un programme d'instruction obligatoire durant l'année académique ainsi que durant l'entraînement d'été.

Les étudiants qui, au départ, possèdent un haut niveau de compétence dans leur langue seconde seront exemptés de ce programme, après avoir complété leur année préparatoire, ainsi que du programme d'été de langue seconde. Ils seront cependant tenus de maintenir un haut niveau de compétence s'ils désirent obtenir leur diplôme.

Les règlements du Collège précisent les exigences requises pour tous les nouveaux candidats de 1986 et à venir.

Le CMR dispense son enseignement dans les deux langues officielles. En outre, le bilinguisme possède un statut institutionnel au CMR. Toute la vie du Collège et toutes les affaires courantes se déroulent dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Le RMC dispense son enseignement en anglais; cependant, les divers programmes d'ingénierie sont offerts dans les deux langues officielles.

### Art du commandement

Des cours portant sur l'art du commandement et sur la gestion militaire font partie intégrale des études universitaires. Ces principes de l'art du commandement, vus d'une perspective historique, sont intégrés aux concepts et à la pratique tirés des disciplines de psychologie et de sociologie. On met aussi l'accent sur les principes de la gestion du personnel telle que pratiquée dans les Forces canadiennes.

### FORMATION MILITAIRE

Le rôle principal des CMC consiste à former des officiers de carrière au service des Forces canadiennes, et c'est pour cette raison que les étudiants devront se soumettre à un programme intensif de formation militaire tout au long de chacune des années universitaires ainsi que durant les périodes estivales.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

La formation militaire, qui vise à développer les qualités de chef, est fondée sur le principe suivant: avant de commander, il faut apprendre à obéir. Aussi, ce n'est que lorsqu'ils ont acquis de l'expérience que les étudiants sont appelés à occuper, sous surveillance, des postes de commande dans l'organisation, le maintien de la discipline et l'administration générale. Ils ont alors l'occasion de mettre en pratique les principes de commandement et de gestion du personnel qui leur auront été inculqués. Cette participation à l'organisation interne les rendra aptes à commander, à assumer leurs responsabilités, à exercer l'autorité et à cultiver un esprit compétitif de bon aloi. Ce programme comporte également des périodes d'exercices militaires et des prises d'armes.

### Le grade d'élève-officier

Dès leur enrôlement dans les Forces canadiennes, les candidats deviennent élèves-officiers. Ils sont dès lors soumis à une discipline conforme aux règlements du Collège. Pour assurer un développement graduel et continu de leurs qualités de chef, ils reçoivent régulièrement des ordres et des instructions qu'ils doivent interpréter intelligemment et auxquels ils doivent obéir dans un esprit d'auto-discipline. On leur remet un exemplaire des instructions qui précisent les politiques et procédures applicables aux élèves-officiers.

Dès l'obtention de leur diplôme, les élèves-officiers reçoivent leur brevet d'officier.

### Carrières militaires

Avant de soumettre leur demande d'admission, les candidats doivent réfléchir sérieusement à l'orientation qu'ils entendent donner à leur carrière d'officier car, dès l'enrôlement, ils sont affectés à l'un des cinq groupes fonctionnels suivants: opérations navales, opérations terrestres, opérations aériennes, génie ou soutien. Cet aspect de la mise en candidature est très important car une fois le groupe attribué, il est pratiquement impossible d'en changer. En outre, les candidats doivent normalement choisir pendant la première année d'études deux ou trois catégories d'emploi qui font partie de leur groupe. Il est fortement recommandé de consulter un conseiller militaire en orientation au centre de recrutement, avant d'opter pour l'un ou l'autre des groupes de carrières. (Voir la Figure 3 à la fin du texte français.)

### Conseillers en orientation des Forces canadiennes

Le personnel des trois collèges militaires compte des officiers qui ont la responsabilité de conseiller les élèves-officiers quant à leur carrière. Ces officiers, qui proviennent des cinq groupes mentionnés dans les carrières militaires, peuvent être contactés en tout temps pour répondre à des questions d'ordre militaire et pour donner des conseils sur les carrières au sein des Forces canadiennes.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### Formation des recrues

Les élèves-officiers de première année de RMC et RRMC suivent d'abord le cours élémentaire d'officiers (CEO), d'une durée de six semaines, à Chilliwack (C.-B.). Ceux qui entrent en préparatoire ou en première année au CMR suivent le CEO pendant l'été qui suit leur année préparatoire ou première année selon le cas. Ce cours permet aux étudiants d'acquérir les qualités essentielles que doit posséder tout officier des Forces canadiennes et vise à donner une vue d'ensemble des diverses questions d'ordre militaire dont la connaissance est considérée comme essentielle pour les officiers des Forces canadiennes.

À leur arrivée au CMC, les étudiants suivent un cours d'orientation de deux semaines qui leur permet de se familiariser avec les us et coutumes du Collège.

### Autres sessions d'été

Sauf pour ceux admis en préparatoire ou en première année au CMR, les étudiants entreprendront au cours de l'été qui suit la première année d'études, un programme intensif d'apprentissage de la langue seconde, tel qu'il a été indiqué plus tôt.

Les étés subséquents sont consacrés à la formation militaire pratique dans la catégorie assignée. Au cours de la session d'été, d'une durée approximative de neuf semaines, les étudiants reçoivent la solde et les indemnités réglementaires. À la fin de cette période d'instruction, un congé annuel peut être accordé avant le début de la prochaine année scolaire.

### SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Le programme de sports et d'éducation physique fournit l'occasion de participer à diverses formes d'activités qui développent le corps et l'esprit. On éprouve la satisfaction d'atteindre un niveau d'efficience physique élevé et d'acquérir une certaine habileté dans divers sports. On apprend en outre, sous la direction de moniteurs expérimentés, à organiser et à diriger des activités sportives au Collège et à s'acquitter des diverses tâches qui incombent aux officiels. Le programme se divise en quatre parties: éducation physique, sports intra-muros, sports intercollégiaux et activités récréatives.

### Éducation physique

Durant leur séjour au Collège, les étudiants sont tenus de participer à deux périodes par semaine au programme d'éducation physique. Ce dernier vise à développer leurs aptitudes physiques et à leur enseigner la pratique d'un bon nombre de sports, y compris ceux auxquels ils s'adonneront probablement après avoir reçu leur diplôme.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

### Sports intra-muros

Le programme interne comprend la pratique d'un grand nombre de sports et il s'adresse à tous les étudiants pour que ceux-ci en arrivent à connaître et à pratiquer le plus large éventail possible de sports. La participation est obligatoire et des moniteurs bien formés enseignent aux étudiants les sports qu'ils n'ont jamais pratiqués. Peu d'universités civiles possèdent l'équipement et les installations mises à la disposition des étudiants. Enfin, il est à noter que les sports intra-muros constituent un élément important du programme d'éducation physique en vigueur dans chaque collège militaire.

### Sports intercollégiaux

Au niveau intercollégial, le programme comprend la plupart des sports qui se pratiquent au Canada, y compris les sports d'équipes tels que le football, le soccer, le hockey, le basketball, le waterpolo et le volleyball, ainsi que les sports individuels tels que le tae kwan doe, le ski alpin et la course de fond. Environ 35 pour cent des étudiants participent à ce programme.

Athlétisme	Natation
Badminton	Racquetball
Balle-molle	Raquette
Basketball	Ski de fond
Broomball	Ski alpin
Canotage	Soccer
Course de fond	Squash
Combat sans arme	Tennis
Escrime	Tae Kwon Doe
Football	Tir au fusil
Golf	Tir au pistolet
Gymnastique	Voile
Hockey	Volleyball
Lutte	Waterpolo

NOTA - 1. La diversité des sports n'est pas exactement la même aux trois collèges. Il y a aussi une légère variation d'une année à l'autre.

2. La participation aux sports mentionnés se fait dans le cadre des programmes de sports intercollégiaux et intra-muros et dans le cadre des cours d'éducation physique.

Grâce aux nombreuses installations mises à leur disposition et à l'instruction experte qu'ils reçoivent, les étudiants peuvent atteindre progressivement des niveaux de compétence de plus en plus élevés. Le programme de sports est bien articulé et il est conçu pour que chacun puisse pratiquer les principaux sports d'équipe et les sports individuels.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### LA VIE DANS LES COLLÈGES

La vie dans un collège militaire est des plus intéressantes mais on exige beaucoup des étudiants, surtout pendant la première année. Il y a toutefois un grand nombre d'activités culturelles et récréatives qui compensent pour les moments difficiles. Pour les recrues, les priviléges sont plutôt restreints, surtout avant Noël. Cependant, dans les années subséquentes, au fur et à mesure que les responsabilités s'accroissent, les priviléges deviennent plus nombreux. Les étudiants apprennent à développer un esprit de camaraderie unique et ont l'occasion de se faire de vrais amis qu'ils conserveront leur vie durant.

#### Horaire quotidien

Même si les activités scolaires, militaires et sportives sont plus exigeantes, plus articulées et plus précises dans un collège militaire que dans toute autre université, l'emploi du temps des étudiants leur permet de se récréer sans nuire à leurs études.

Du lundi au vendredi, l'horaire typique est le suivant:

06h30	- Réveil
06h50 - 07h20	- Activités matinales telles que rassemblement et inspection des chambres
06h40 - 08h00	- Petit déjeuner
08h00 - 12h00	- Cours
11h30 - 12h15	- Déjeuner (premier groupe)
12h30 - 13h15	- Déjeuner (deuxième groupe)
13h00 - 16h00	- Cours
16h30 - 18h00	- Sports (lundi, mardi, jeudi, vendredi) Activités culturelles et non athlétiques (mercredi)
17h45 - 19h00	- Dîner
19h45 - 22h45	- Étude obligatoire
23h00	- Coucher des préparatoires

Durant les fins de semaines, les exercices et les cérémonies militaires ont parfois lieu le samedi matin. Quant aux cérémonies religieuses, el-

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

les ont lieu une fois par mois, le dimanche matin. (La fréquence varie, selon les collèges). Pour le reste, l'emploi du temps est laissé à la discrédition des étudiants. Pendant les examens, cependant, la plupart des activités parascolaires sont interrompues.

### **Organisation des étudiants**

Dans chaque collège, les étudiants font partie d'une escadre composée d'un quartier général et de plusieurs escadrons, eux-mêmes divisés en escadrilles et en sections. Au cours de leur dernière année, (au CMR, au cours de leurs deux dernières années) les élèves-officiers sont appelés à occuper les postes de commande. Ils reçoivent ainsi une formation pratique de leadership, puisqu'ils sont responsables de la discipline, du progrès et de l'efficacité de l'escadre, des escadrons, des escadrilles ou des sections. Cette combinaison de la vie militaire et de la vie universitaire est particulièrement avantageuse en ce sens qu'elle permet aux étudiants de mettre en pratique les techniques de gestion et de leadership étudiées en classe.

### **Activités**

En plus de suivre le programme de sports et d'éducation physique, les étudiants sont encouragés à participer aux autres activités récréatives, culturelles et parascolaires qui se déroulent au collège. Ces activités sont, en grande partie, organisées et dirigées par les étudiants eux-mêmes.

### **Activités culturelles**

Un grand nombre de clubs réunissent les étudiants qui s'intéressent particulièrement à l'une ou l'autre des activités suivantes: les échecs, l'art oratoire, l'astronomie, l'art, la danse, la photographie. Il existe aussi d'autres organismes comme le club de musique, le club d'électronique (qui dispose de postes de radio à ondes courtes) et le Comité du divertissement (qui organise des soirées dansantes et autres divertissements). La publication du journal des étudiants et de l'album souvenir annuel offre aux étudiants l'occasion d'acquérir de l'expérience dans le domaine de l'administration et du journalisme. Des subventions leur permettent d'assister à des congrès d'envergure nationale et internationale, à des colloques organisés par diverses universités et à d'autres genres de réunions. Il existe aussi des cercles religieux, tels que la Fraternité des militaires chrétiens. Il se peut cependant que certains des organismes énumérés ci-dessus n'exercent pas leur activité dans les trois collèges.

### **Récréation**

Des clubs sportifs sont mis sur pied afin de permettre aux étudiants qui le désirent de pratiquer des sports comme le parachutisme, la plongée, l'alpinisme, l'orientation et l'aéronautique. On peut également faire du

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

ski, du patinage, du curling, du golf, du tennis et de la voile. Pour ceux qui préfèrent un autre genre de détente, il y a les salons de lecture et les bibliothèques.

### Activités sociales

Chaque collège est doté d'un mess réservé aux étudiants où ces derniers peuvent se détendre tout en s'initiant aux us et coutumes des cercles militaires par le biais de réunions amicales ou officielles.

### Religion

Les aumôniers, catholique et protestant, président les offices religieux du dimanche. Les élèves-officiers sont fortement encouragés à y assister régulièrement et leur présence est obligatoire en certaines occasions. Les aumôniers sont toujours à la disposition des étudiants pour les conseiller.

### Le Club des Anciens

Tous ceux qui ont fréquenté un CMC peuvent être admis comme membres, soit du Club des Anciens du Collège militaire royal de Saint-Jean, soit du Royal Military College Club, clubs qui regroupent les anciens étudiants des CMC. Ils conservent ainsi des liens précieux avec leur alma mater. En outre, même s'ils sont envoyés partout dans le monde pour accomplir les tâches qui leur sont confiées, les officiers finissent toujours par se retrouver au Club des Anciens, ce qui leur permet d'entretenir des amitiés durables.

## PROGRAMMES D'ADMISSION

On peut être admis au Collège militaire dans le cadre des programmes suivants: le Programme de formation d'officiers de la Force régulière (PFOR), le Programme de formation (Intégration à la Réserve) (PFIR), le Programme de formation universitaire pour le personnel non officier (PFUNO), le Programme de formation universitaire pour le personnel officier (PFUO) et le programme d'études supérieures (PES).

### Programme de formation d'officiers de la Force régulière (PFOR)

Pour assurer l'application de son programme de défense, tant au pays qu'à l'étranger, le Canada a besoin d'un grand nombre d'officiers, particulièrement dans les domaines techniques et opérationnels. Le PFOR a été mis sur pied dans le but de former bon nombre de ces officiers de haut calibre dont le pays a besoin. Le programme donne aux jeunes Canadiens l'occasion d'acquérir une formation de niveau universitaire et de toucher une allocation mensuelle en tant qu'élève-officier des Forces canadiennes. Une fois admis dans un CMC, l'élève-officier fait partie de la Force régulière.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Le ministère de la Défense nationale se charge des frais de scolarité et du coût des uniformes, des livres, des instruments, ainsi que des autres débours essentiels. En outre, l'étudiant touche une allocation mensuelle qui est augmentée chaque année. Cette allocation prend la forme d'une solde de laquelle sont déduits les impôts, les contributions au régime de prestations supplémentaires de décès, les contributions au régime de pension de même que le vivre et le logement. Les soins médicaux et dentaires sont fournis gratuitement. L'étudiant jouit d'un congé annuel avec solde, conformément aux règlements.

Pendant toute la durée du cours, les dossiers scolaires et militaires des étudiants doivent satisfaire à des normes élevées. S'il arrivait à un étudiant de manquer une année (ou une session, au CMR), il pourrait la reprendre à ses frais, sur la recommandation des autorités du Collège. S'il réussissait, il pourrait alors poursuivre ses études en continuant de bénéficier des avantages du PFOR. À la fin de leurs études, les étudiants reçoivent leur diplôme d'un CMC et obtiennent leur brevet d'officier et commencent leur carrière dans les Forces canadiennes.

Au CMR, les élèves-officiers de l'année préparatoire et les nouveaux élèves-officiers de première année peuvent demander à être libérés sans obligation de leur part. Les requêtes en ce sens ne seront recevables qu'aux périodes suivantes:

- (1) le 1<sup>er</sup> novembre;
- (2) entre la fin des examens finals du premier semestre et le début du deuxième semestre; et
- (3) entre la fin des examens finals du deuxième semestre et le début de la deuxième année scolaire.

On peut accorder une libération volontaire à un élève-officier après le début de sa deuxième année scolaire, à condition qu'il rembourse les frais encourus par la Couronne, c'est-à-dire les subventions versées dans le cadre du PFOR.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, les officiers ne pourront obtenir leur libération avant une période de service obligatoire d'au moins cinq ans, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Toutefois, même dans ce dernier cas, la libération pourrait être conditionnelle à un remboursement total ou partiel des subventions.

### Admission à une université civile

Conformément aux règlements qui régissent le PFOR, les Forces canadiennes peuvent parrainer, auprès d'une institution postsecondaire reconnue, un certain nombre de candidats au PFOR dont l'admission à un CMC a été refu-

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

sée, soit parce que le nombre de places était insuffisant, soit parce que le dossier scolaire des candidats ne satisfaisait pas pleinement aux conditions d'admission.

### **Programme de formation Intégration à la Réserve (PFIR)**

Les candidats qui désirent combiner formation militaire et formation universitaire sans toutefois s'engager dans une carrière dans les Forces canadiennes peuvent opter pour le PFIR.

Les CMC offrent un certain nombre de places à ceux qui désirent s'inscrire sous le régime du PFIR. Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les candidats au PFOR. Les cours et la formation sont aussi les mêmes, mais les frais de scolarité, les uniformes, les livres, le matériel scolaire, le blanchissage, le vivre et le logement sont à la charge de l'étudiant (voir le barème établi ci-dessous). Les étudiants inscrits au PFIR doivent suivre tous les cours d'été dans un des éléments suivants: air, terre ou mer. Ils recevront alors une solde équivalente à celle d'un sous-lieutenant de la Réserve.

Les étudiants inscrits au PFIR peuvent, à n'importe quel moment, demander à devenir élève-officier du PFOR. Si leur demande est acceptée, ils cesseront alors de payer les frais énumérés précédemment et auront droit aux mêmes avantages financiers que leurs camarades de la Force régulière. Ceux qui choisissent de continuer dans le cadre de PFIR seront tenus, après l'obtention de leur diplôme, de servir dans la Réserve.

### **Frais (pour les étudiants de la Réserve seulement)**

Les étudiants inscrits au PFIR paient les frais suivants:

- a. 540 \$ par session pour l'inscription, l'habillement, les livres, le matériel à dessin et autres frais;
- b. approximativement 875 \$ par session pour la pension et le logement;
- c. une cotisation annuelle de 80 \$ pour être membre du Club des élèves-officiers, ce qui inclut 20 \$ pour l'association récréative;
- d. un dépôt de 100 \$ destiné à couvrir les pertes, bris et autres dépenses; le montant de ce dépôt doit être ramené à 100 \$ au début de chaque année scolaire; le solde sera remboursé à l'étudiant à la fin de son cours ou au moment de sa libération.

NOTA - Tous les frais énumérés ci-dessus sont soumis à des révisions périodiques. Pour savoir le montant exact des frais en vigueur, il faut s'adresser au centre de recrutement le plus près.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### **Programme de formation universitaire pour le personnel non officier (PFUNO)**

Seuls peuvent s'inscrire au PFUNO les hommes et les femmes de la Force régulière que ne sont pas officiers. Abstraction faite de certaines différences au niveau de la solde et des conditions de service, la ligne de conduite et les formalités relatives au PFUNO sont semblables à celles qui régissent le Programme de formation d'officiers de la Force régulière (PFOR). Le PFUNO vise le même but que le PFOR, c'est-à-dire former un groupe choisi de candidats pour qu'ils puissent exercer la carrière d'officier au sein de la Force régulière. A l'instar des candidats inscrits au PFOR, les élèves-officiers inscrits au PFUNO sont choisis en vue de fréquenter un collège militaire canadien (CMC) ou une université civile canadienne.

### **Programme de formation universitaire pour le personnel officier (PFUO)**

Le PFUO a pour but d'accroître le nombre d'officiers de la Force régulière détenteurs de diplômes universitaires en permettant aux officiers méritants de poursuivre des études universitaires durant leur service.

Dans le cadre du PFUO, des officiers de la Force régulière seront envoyés aux frais de l'Etat dans un collège militaire canadien (CMC) ou dans une université canadienne. La formation ainsi reçue est restreinte au programme de cours permettant d'obtenir un premier baccalauréat. Ce programme ne doit pas servir de moyen de permettre aux officiers d'obtenir un diplôme de deuxième cycle ou d'un niveau supérieur.

### **Programme d'études supérieures (PES)**

Le PES a pour but de former un nombre suffisant d'officiers pour occuper les postes à l'effectif de la Force régulière exigeant des études avancées. Cette formation pourra être fournie dans un Collège militaire canadien (CMC) ou dans une université civile.

### **Pour obtenir d'autres renseignements**

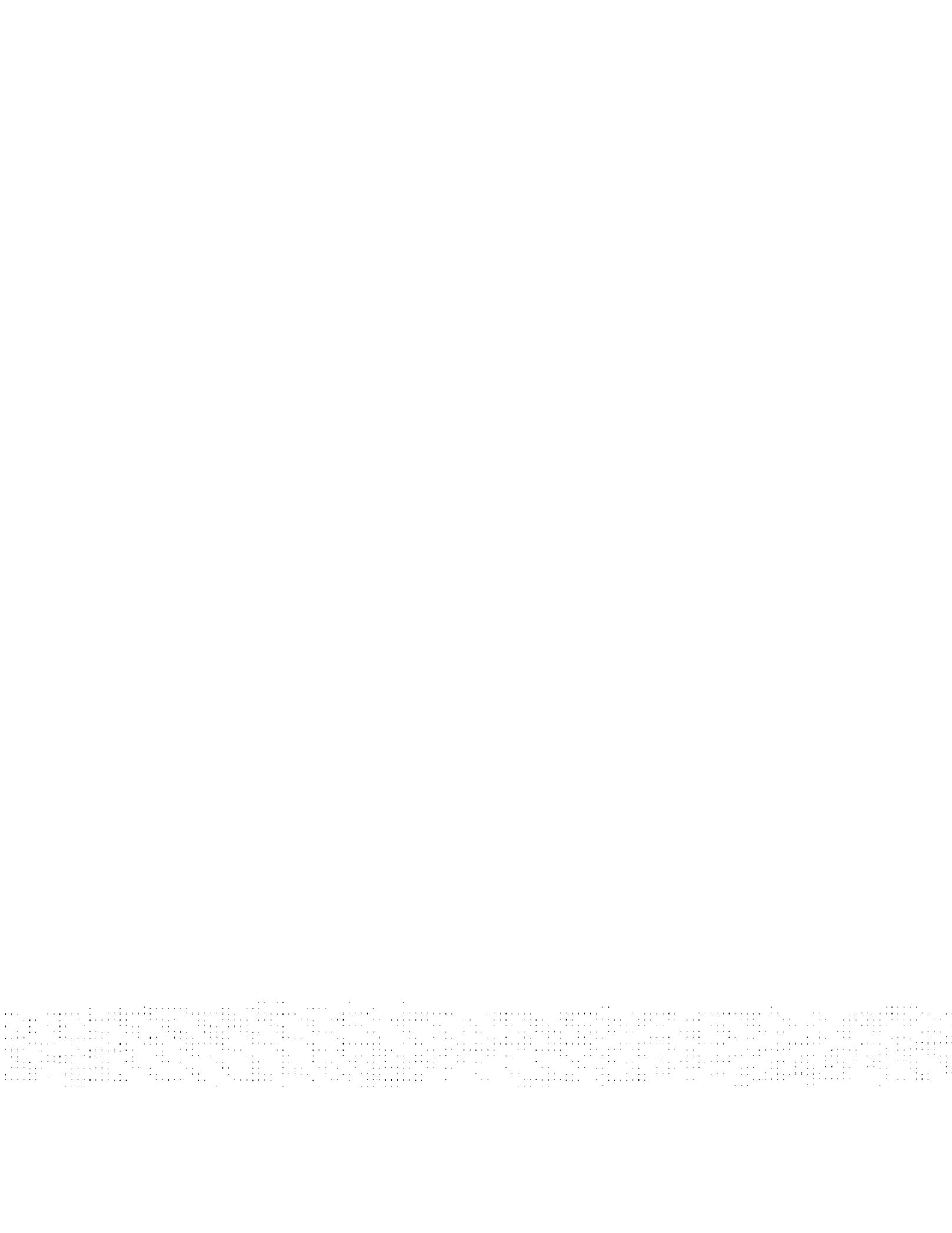
Tous les renseignements nécessaires au sujet des programmes mentionnés ci-dessus peuvent être obtenus en s'adressant au directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa (Ont.), K1A 0K2, ou à l'un des centres de recrutement des Forces canadiennes (l'adresse se trouve dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Recrutement"). Si les renseignements désirés concernent les programmes d'études vous pouvez communiquer directement avec le Registraire du CMC concerné:

Collège militaire royal de Saint-Jean,  
St-Jean-sur-Richelieu (Qué.) J0J 1R0  
Tél.: 514-346-2131 (poste 3519)

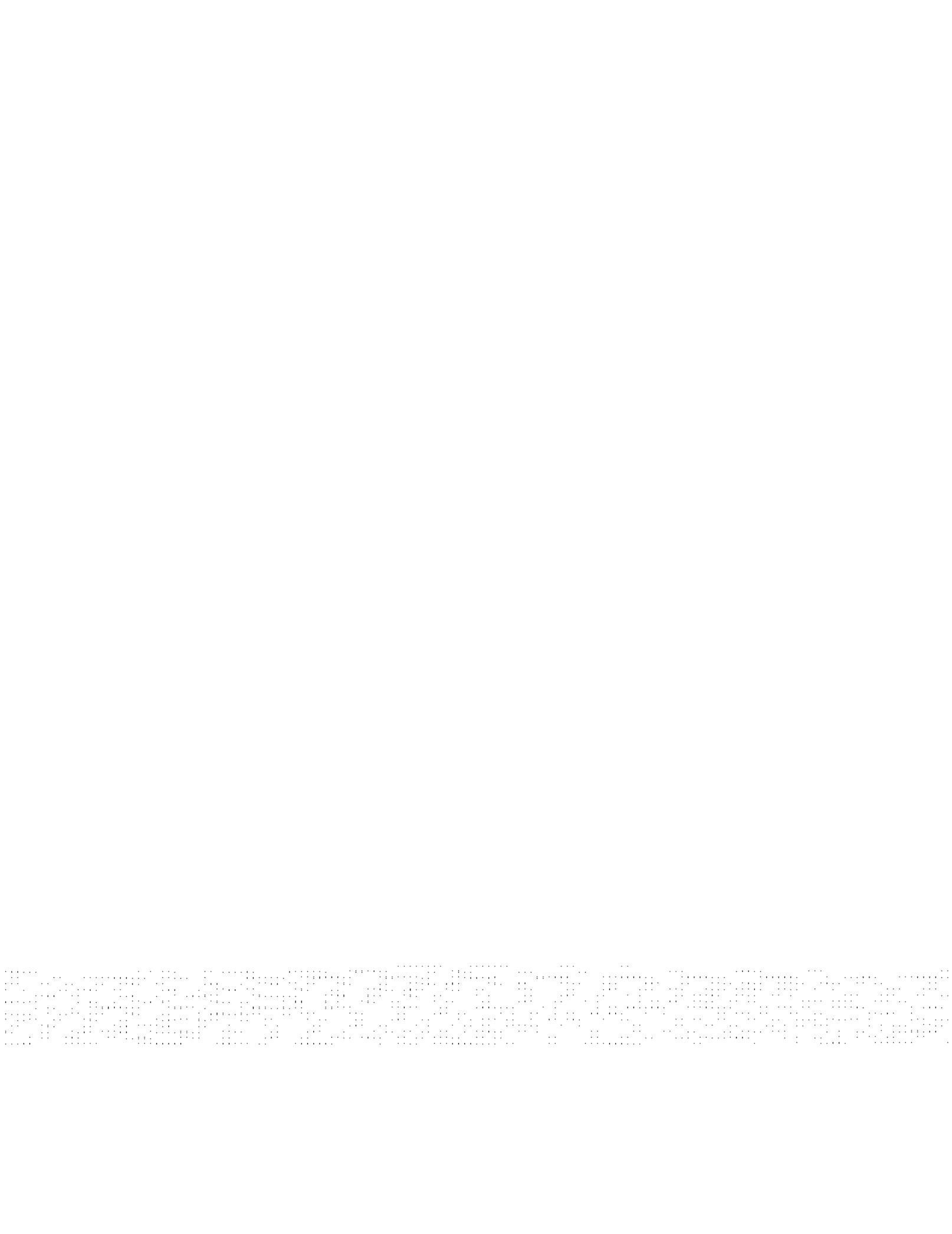




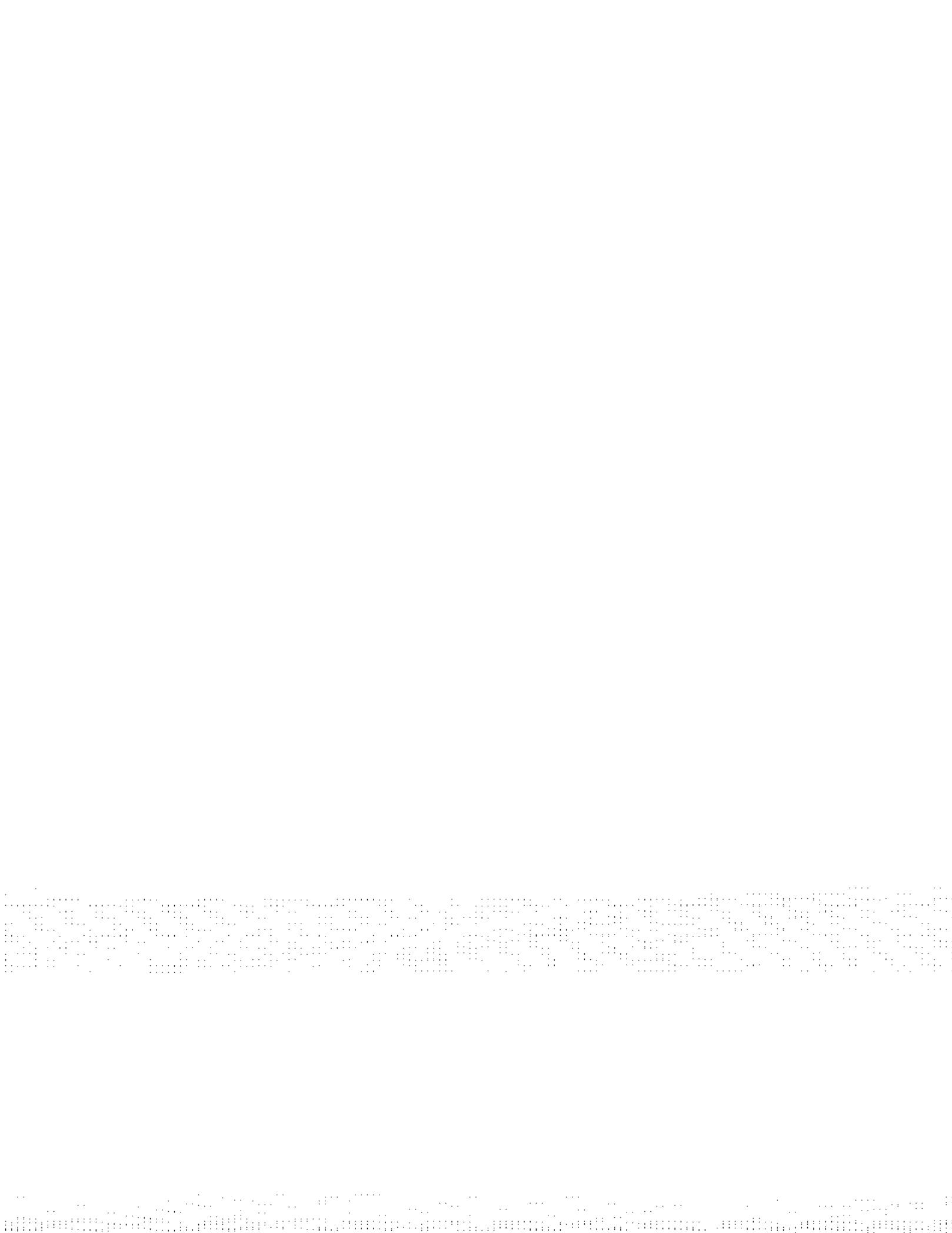
























**Guy Lizotte**

diplômé en informatique (M.I.T.), B.Com. (Montréal), M.B.A. (Sherbrooke)  
directeur du département des sciences de l'administration

**Marian Olynyk**

B.A. (S.G.W.U.), M.A. (Columbia), Ph.D. (Montréal)  
adjointe spéciale au recteur (Langues secondes)

**Major Harold Mendes**

C.D., B.A. (Western), M.A.Ps. (Moncton, N.B.)  
directeur du département de psychologie militaire et de gestion

**Major Claude Bergeron**

C.D., B.Sp.S.S. (Ottawa), M.A. (RMC), M.A. (Carleton)  
directeur du département des sciences sociales et études stratégiques

**Capitaine Alain Rambo**

C.D., B.Sc.(CMR), M.Sc., Ph.D. (Sherbrooke)  
directeur du département de physique

**Léandre Maillet**

B.A., M.A.Ps. (Moncton), D.Ps. (Montréal)  
professeur membre du Conseil des études

**Pierre Gravel**

B.Mat., M.Mat. (Waterloo), Ph.D. (Montréal)  
professeur membre du Conseil des études

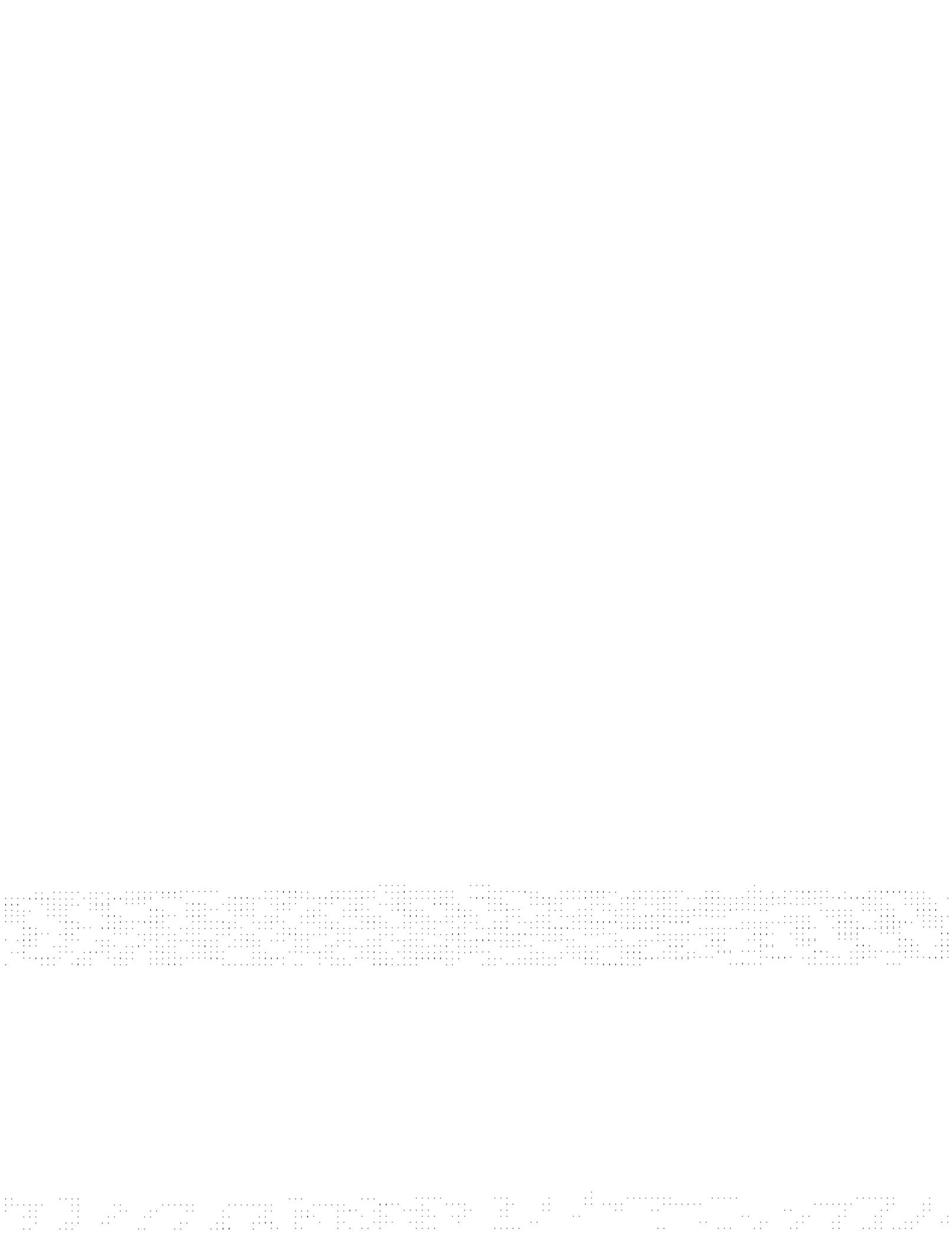
**Secrétaire**

**Michel G. Pageau**

C.D., B.A. (Ottawa), M.Ps. (Montréal)  
secrétaire général et registraire























**Centre des services informatiques**

A.J. BYSTRZYCKI  
B.Info., B. Ing. (Concordia)  
directeur

A. BÉLANGER  
B.Ing., B.Sc. (Laval)  
analyste

S. MESSIER  
B.Info (UQAM)  
programmeur

LT E. MULDERS  
B.Adm. (CMR)  
gérant micro-ordinateurs

N. OUELLET  
B.Info (UQAC)  
analyste-programmeur

Y. DESHAIES  
B.Sc. (Sherbrooke)  
analyste Bull Inc.

G. FORTIN  
D.E.C. (Maisonneuve)  
analyste-programmeur Bull Inc.

M. BROWN  
D.E.C. (CMR)  
programmeur/opérateur Bull Inc.

Y. SÉVIGNY  
D.E.C. (Dawson)  
programmeur-opérateur Bull Inc.

M. SCHMIDT  
CMC consultant Bull Inc.









































## PROGRAMME D'ETUDES

première année. Ceux qui ont réussi la deuxième année en arts ou en administration sont également admissibles s'ils ont suivi les cours requis pour l'orientation vers les études en études militaires et stratégiques à leur collège. Le CMR peut aussi accepter, après étude des dossiers individuels, des étudiants qui ont choisi une autre option.

### Etudiants du CMR

Les étudiants qui ont réussi la deuxième année du programme d'études militaires et stratégiques sont admis au programme précité.











## PROGRAMMES D'ETUDES

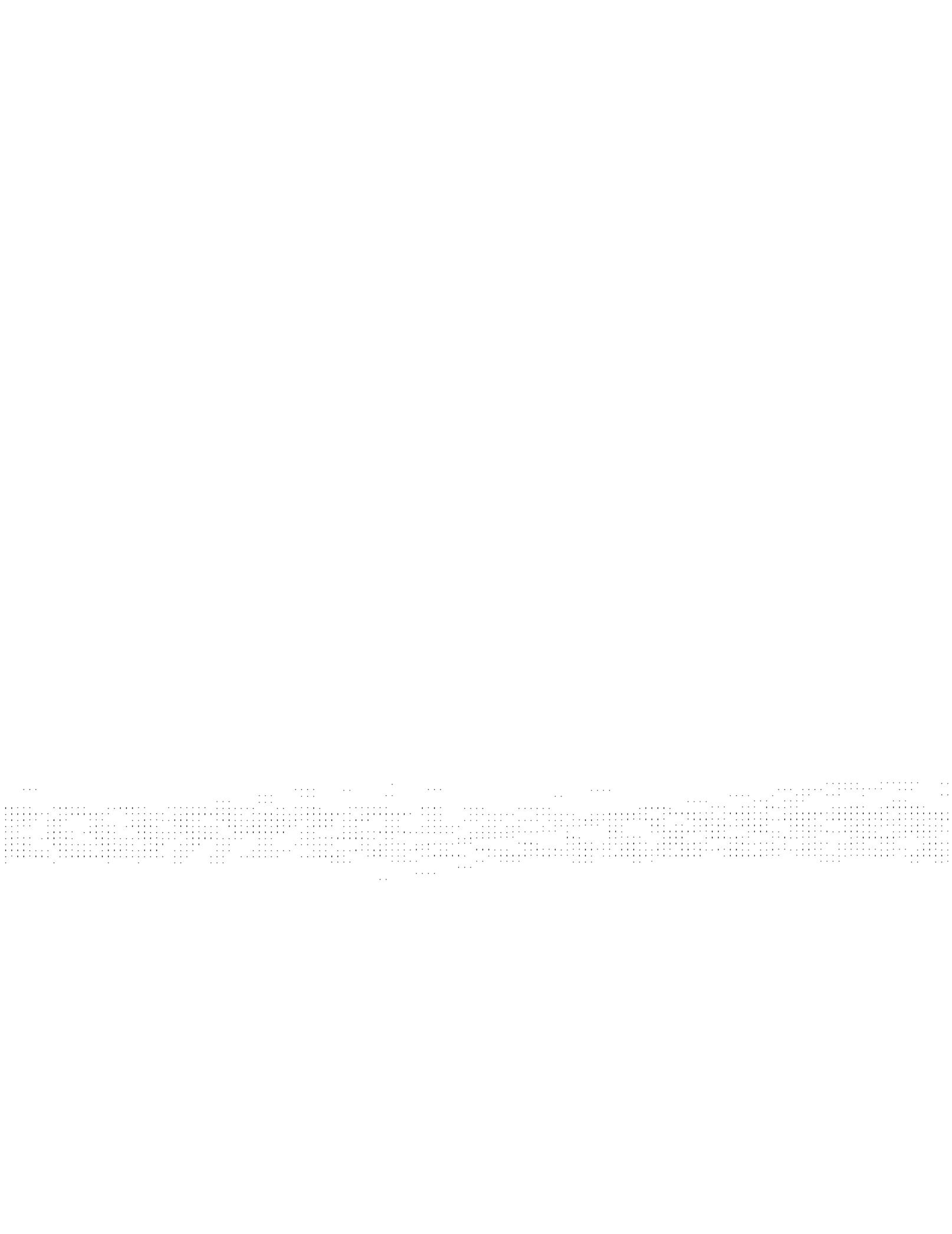
Les transferts dans ce programme d'études peuvent se faire en troisième année à RRMC.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements sur les transferts entre CMC, s'adresser au Registraire ou aux Doyens du RRMC.







Première année - Sciences et ingénierie

Cours	Nombre de périodes par semaine						Remarques	
	Première session			Deuxième session				
	L.T.	T.P.	TOT.	L.T.	T.P.	TOT.		
Électricité: 203-201	2	2	4	-	-	-		
Mécanique et ondes: 203-909	2	1	3	-	-	-		
Chimie des solutions: 202-201	3	2	5	-	-	-		
Introduction à la psychologie I: 350-101	3	-	3	-	-	-		
Initiation à la programmation informatique: 420-920	2	1	3	-	-	-		
Programmation et méthodes numériques: 201-408	-	-	-	3	-	3		
Ondes et optique: 203-301	-	-	-	2	2	4		
Physique expérimentale (magnétisme et circuits): 203-902	-	-	-	2	3	5		
Philosophie sociale et politique: 340-225	-	-	-	3	-	3		
Cours d'appoint (mathématiques, chimie, physique)	-	(3)	(3)	-	(2)	(2)		
Calcul différentiel et intégral II: 201-203	2	1	3	3	2	5		
Roman: 601-302	3	-	3	(3)	-	(3)	(a)	
Essai: 601-402	(3)	-	(3)	3	-	3	(a)	
Langue seconde: anglais (ESL)	4	-	4	4	-	4	(b)	
Education physique	-	2	2	-	2	2		
Exercice militaire	-	1	1	-	1	1		
Nombre type de périodes par semaine	21	10-13	31-34	20	10-12	30-32		

(a) A la première session, la moitié des étudiants suivent le 601-302, l'autre moitié le 601-402, et vice versa à la deuxième.

(b) Les étudiants qui n'ont pas atteint le niveau intégral avancé (5444) en anglais langue seconde suivent ce cours.

Première année - Sciences humaines

Cours	Nombre de périodes par semaine						Remarques	
	Première session			Deuxième session				
	L.T.	T.P.	TOT.	L.T.	T.P.	TOT.		
Histoire de la décolonisation et des problèmes du Tiers-Monde: 330-983	3	-	3	-	-	-		
Philosophie sociale et politique: 340-225	3	-	3	-	-	-		
Sciences physiques: 203-927	3	-	3	-	-	-		
Géographie économique du Canada: 320-901	3	-	3	-	-	-		
Introduction à la psychologie I: 350-101	3	-	3	-	-	-		
Initiation à l'informatique: 420-900	2	1	3	-	-	-		
Calcul différentiel et intégral II: 201-213	-	-	-	3	2	5		
Introduction à l'économique II: 383-921	-	-	-	3	-	3		
Introduction à la psychologie II: 350-201	-	-	-	3	-	3		
Histoire du Canada des origines à nos jours: 330-924	-	-	-	3	-	3		
Introduction à l'administration: 410-102	-	-	-	3	-	3		
Roman: 601-302	3	-	3	(3)	-	(3)	(a)	
Essai: 601-402	(3)	-	(3)	3	-	3	(a)	
Langue seconde: anglais (ESL)	4	-	4	4	-	4	(b)	
Education physique	-	2	2	-	2	2		
Exercice militaire	-	1	1	-	1	1		
Nombre type de périodes par semaine	24	4	28	22	5	27		

- (a) A la première session, la moitié des étudiants suivent le 601-302, l'autre moitié le 601-402, et vice versa à la deuxième.  
 (b) Les étudiants qui n'ont pas atteint le niveau intégral avancé (5444) en anglais langue seconde suivent ce cours.

**Deuxième année - Ingénierie<sup>(1)</sup>**

Cours	Nombre de périodes par semaine						Remarques	
	Première session			Deuxième session				
	L.T.	T.P.	TOT.	L.T.	T.P.	TOT.		
ING 210 Sciences graphiques I	1	2	3	-	-	-		
MAT 212 Algèbre linéaire	3	1	4	-	-	-		
MAT 221 Calcul différentiel et intégral III	3	-	3	-	-	-		
PHY 211 Dynamique	2	1	3	-	-	-		
PHY 231 Ondes et particules	3	-	3	-	-	-		
PHY 291 Physique expérimentale	-	2	2	-	-	-		
CHM 241 Chimie physique I	3	-	3	-	-	-		
MLM 221 Psychologie sociale	3	-	3	-	-	-		
ING 220 Sciences graphiques II	-	-	-	1	2	3		
ING 230 Résistance des matériaux	-	-	-	3	1	4		
MAT 222 Calcul différentiel et intégral IV	-	-	-	3	-	3		
MAT 251 Probabilité et statistique	-	-	-	3	-	3		
PHY 222 Electromagnétisme	-	-	-	3	-	3		
PHY 262 Introduction à la physique quantique	-	-	-	2	1	3		
PHY 292 Physique expérimentale	-	-	-	-	2	2		
CHM 242 Chimie physique II	-	-	-	3	-	3		
MAT 223 Calcul différentiel et intégral V	-	-	-	(3)	-	(3)	(a)	
FRA 206 Littérature québécoise	-	-	-	2	-	2		
Langue seconde: anglais (ESL)	(3)	-	(3)	(3)	-	(3)	(b)(c)	
Education physique	-	2	2	-	2	2		
Exercice militaire	-	1	1	-	1	1		
Nombre type de périodes par semaine	18	9	27	20	9	29		

- (1) Ce programme d'études devrait être suivi normalement par les étudiants qui se destinent en ingénierie ou en spécialisation en sciences au RMC ou en spécialisation en physique et océanographie physique au RRMC. Dans certains cas, les étudiants qui désirent continuer leurs études en sciences au CMR peuvent également choisir ce programme d'études.
- (a) Cours facultatif - Le cours MAT 223 est recommandé pour être admis au RMC au B.Sc. avec spécialisation en mathématiques et physique.
- (b) Les étudiants qui n'ont pas atteint le niveau intégral (4433) en anglais langue seconde suivent ce cours.
- (c) Afin de maintenir l'acquis en langue seconde, les étudiants qui ont atteint le niveau intégral peuvent s'ils le désirent (i) suivre un cours universitaire en langue seconde, selon les possibilités du département qui enseigne le cours choisi, ou (ii) s'inscrire à un cours de langue seconde selon les possibilités du Centre de langues secondes.











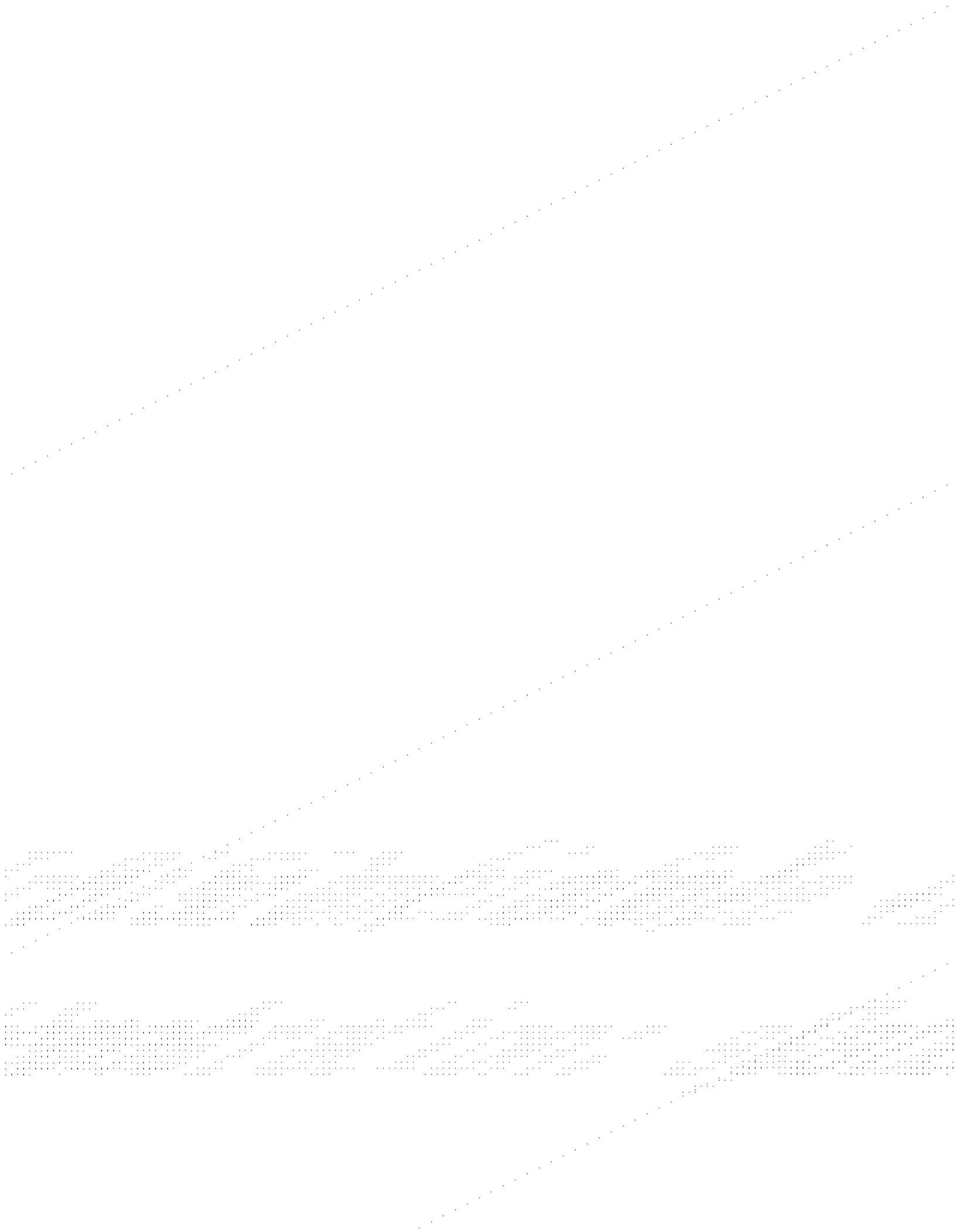












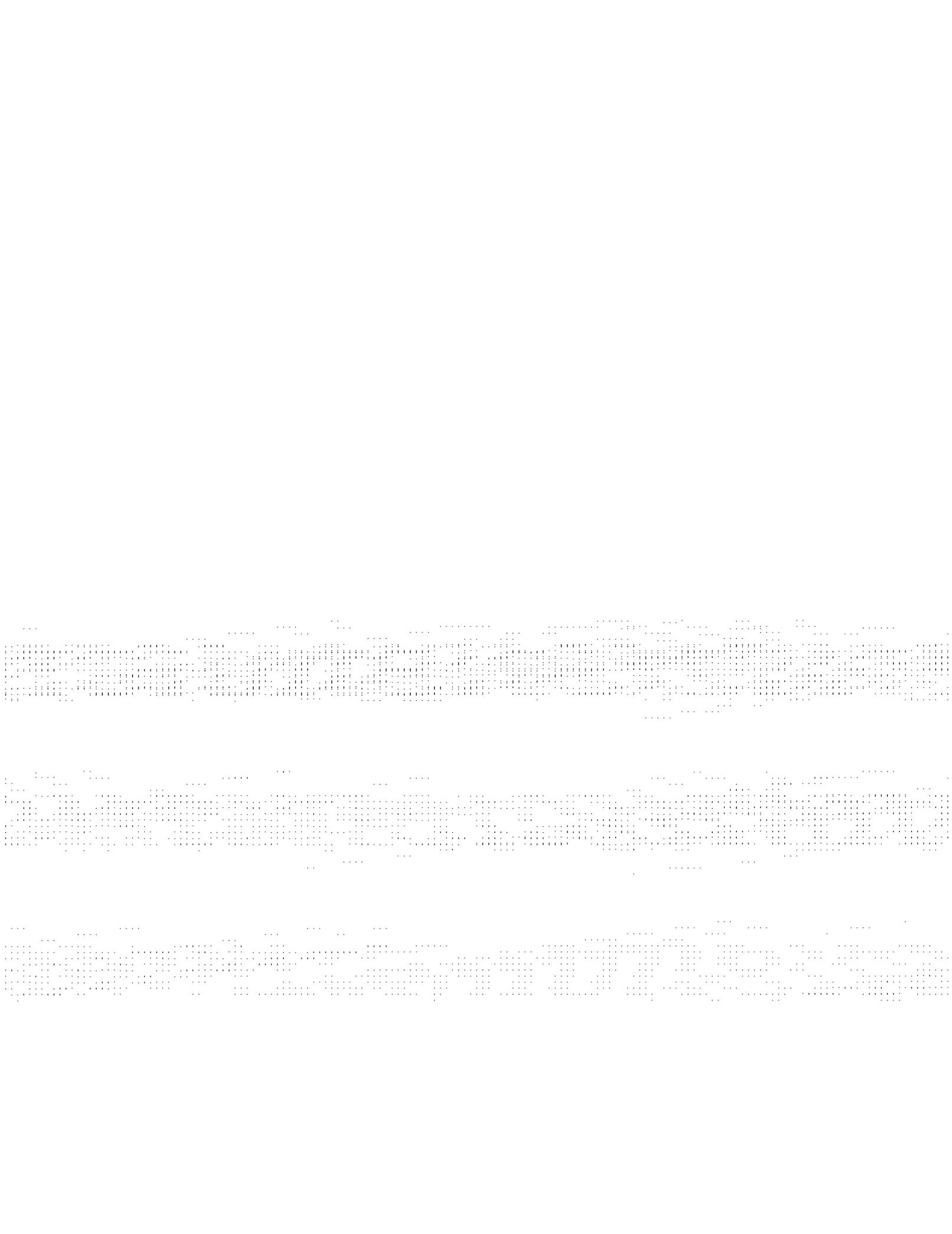


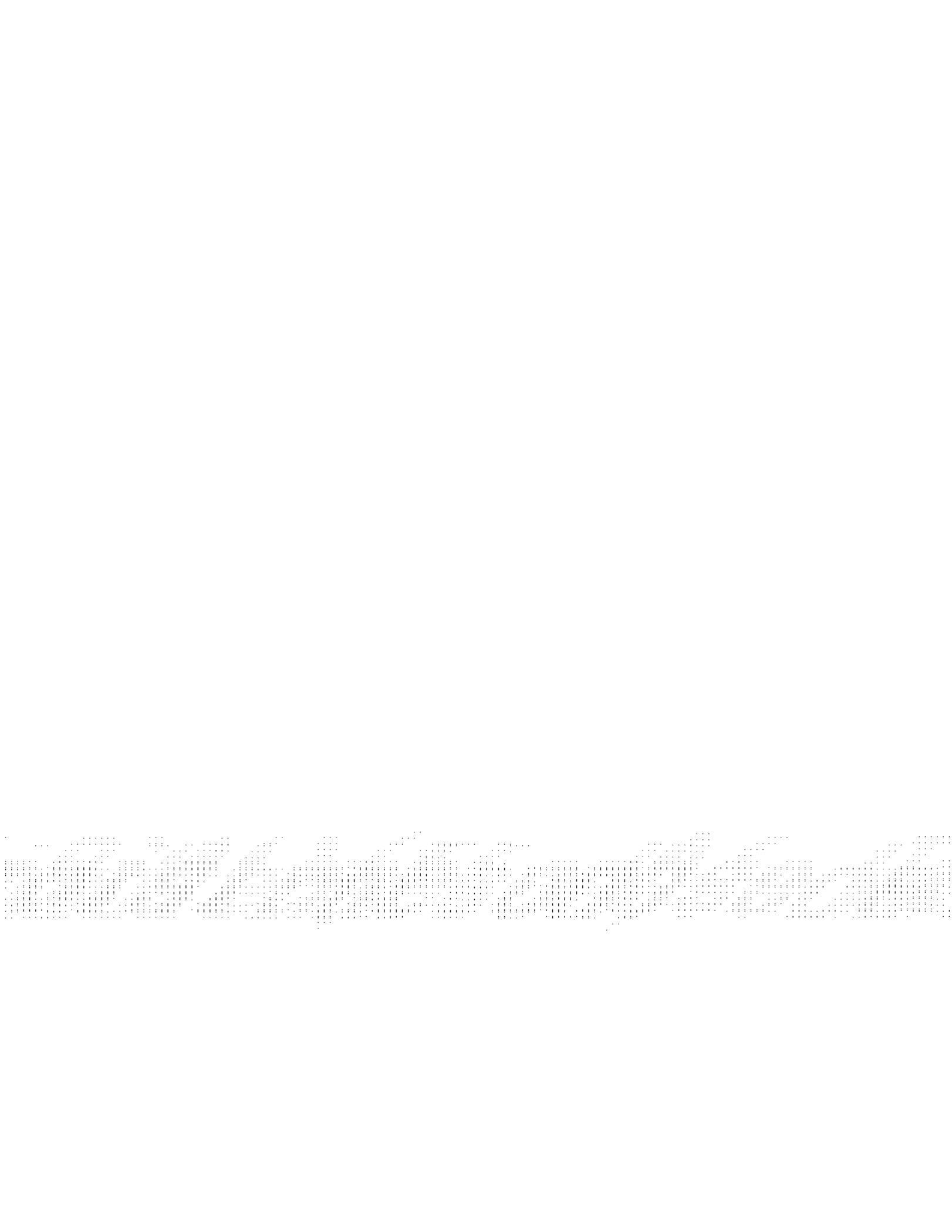


















Quatrième année - B.Sc. Physique-Mathématiques

Cours	Nombre de périodes par semaine						Remarques	
	Première session			Deuxième session				
	L.T.	T.P.	TOT.	L.T.	T.P.	TOT.		
PHY 451 Mécanique quantique	3	1	4	-	-	-		
PHY 493 Projet	-	3	3	-	-	-		
PHY 316 Mécanique des fluides	(3)	-	(3)	-	-	-	(a)	
PHY 342 Statistiques quantiques	3	-	3	-	-	-	(a)	
PHY 412 Mécanique classique II	3	1	4	-	-	-	(a)	
MAT 330 Optimisation	(3)	-	(3)	-	-	-	(a)	
MAT 461 Analyse numérique	(3)	-	(3)	-	-	-	(a)	
ING 210 Sciences graphiques I	1	2	3	-	-	-	(a)	
PHY 361 Physique atomique et nucléaire	-	-	-	3	-	3		
PHY 473 Physique du solide	-	-	-	3	-	3		
PHY 493 Projet	-	-	-	-	3	3		
PHY 334 Traitement de signaux	-	-	-	(3)	(1)	(4)	(b)	
PHY 422 Rayonnement	-	-	-	3	-	3	(b)	
MAT 351 Statistique mathématique	-	-	-	(3)	-	(3)	(b)	
MAT 411 Algèbre linéaire numérique	-	-	-	(3)	-	(3)	(b)	
MLM 422 Comportement en milieu militaire	-	-	-	3	-	3		
Séminaires	-	1	1	-	1	1		
Langue seconde: anglais (ESL)	(3)	-	(3)	(3)	-	(3)	(c)(d)	
Education physique	-	2	2	-	2	2		
Exercice militaire	-	1	1	-	1	1		
Nombre type de périodes par semaine	10	11	21	12	7	19		

- (a) Trois cours au choix.
- (b) Un cours au choix.
- (c) Les étudiants qui n'ont pas atteint le niveau intégral (4433) en anglais langue seconde suivent ce cours.
- (d) Afin de maintenir l'acquis en langue seconde, les étudiants qui ont atteint le niveau intégral peuvent s'ils le désirent (i) suivre un cours universitaire en langue seconde, selon les possibilités du département qui enseigne le cours choisi, ou (ii) s'inscrire à un cours de langue seconde selon les possibilités du Centre de langues secondes.













































ETUDES LITTERAIRES

603-201 English Literature 3-0-6

The course consists of an introduction to poetry and the study of selected literary works including one Shakespeare play and two novels. Students write a term paper as well as several short essays.

603-301 English Literature 3-0-6

A study of selected works of modern literature including two novels, one or two plays, short stories and poems. A term paper and short essays are required.

603-401 English Literature 3-0-6

The course includes at least one Shakespeare play, two novels and a selection of shorter literary works. Students write a term paper and several short essays.

ENG 211 Utopian Literature 2-0-4

The course is based upon the study of five of six works of Utopian literature including Bellamy, Looking Backward; Huxley; Brave New World; Orwell, 1984; Golding, Lord of the Flies; Vonnegut, Player Piano; and Kesey, One Flew Over the Cuckoo's Nest.

ENG 212 English Literature 3-0-6

The course is the last part of a five-part survey of English, American and Canadian literature. While it consists mainly of novels, some time is also devoted to the study of poetry and the short story.

ENG 251 Communication and Writing Skills 3-0-6

The course focuses upon oral communication and writing skills adapted to the needs of the students. It covers the grammatical aspects, pausing to study the language of business, and to offer certain models as a guide for the students, while requiring that the students prepare several practical exercises both written and oral.







































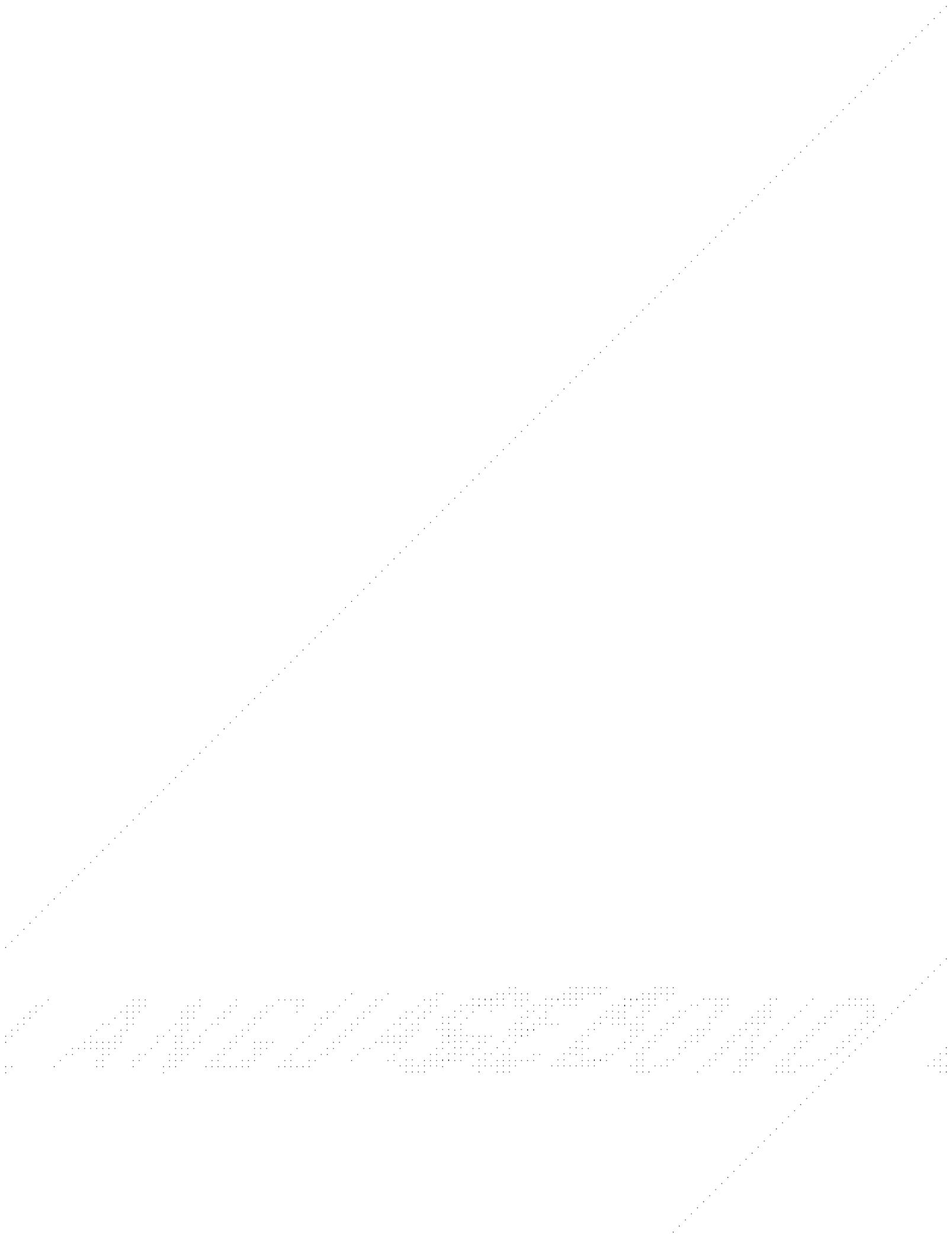


































































## PSYCHOLOGIE MILITAIRE ET GESTION

pe grâce à l'influence et à la motivation; résolution des conflits entre vous et vos subordonnés; résolution des conflits entre vous et vos supérieurs; évaluation du rendement et pratiques de counselling; soucis financiers et travail; stress et travail; intégration, développement et carrière; affectation et premier commandement.





























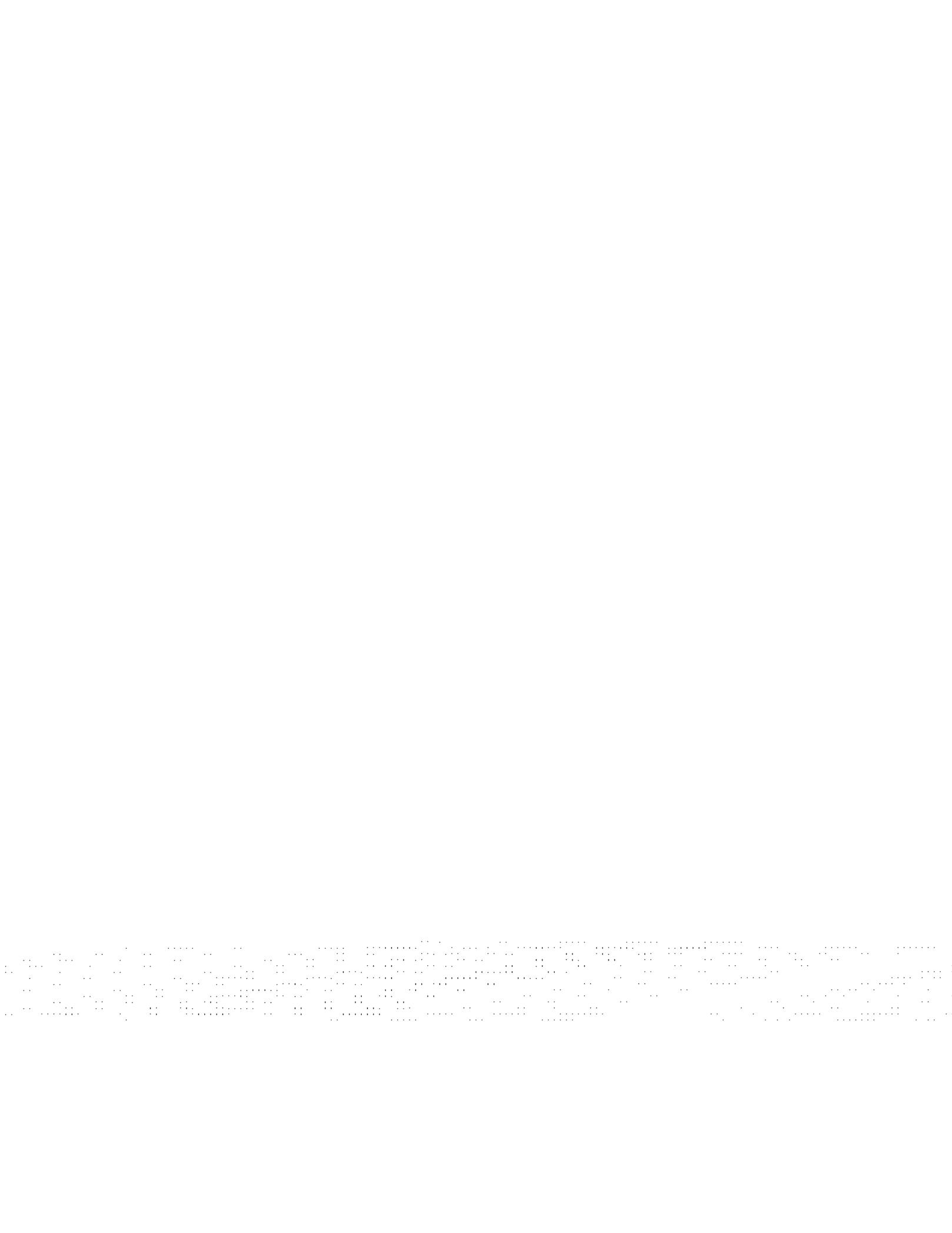




















































## REGLEMENTS CONCERNANT LES ETUDES

projets de session, de travaux de laboratoire ou d'examens, la copie mot à mot, ou presque, du travail de quelqu'un, sans une reconnaissance de cette source constitue un acte de plagiat.

### 2. TRICHERIE:

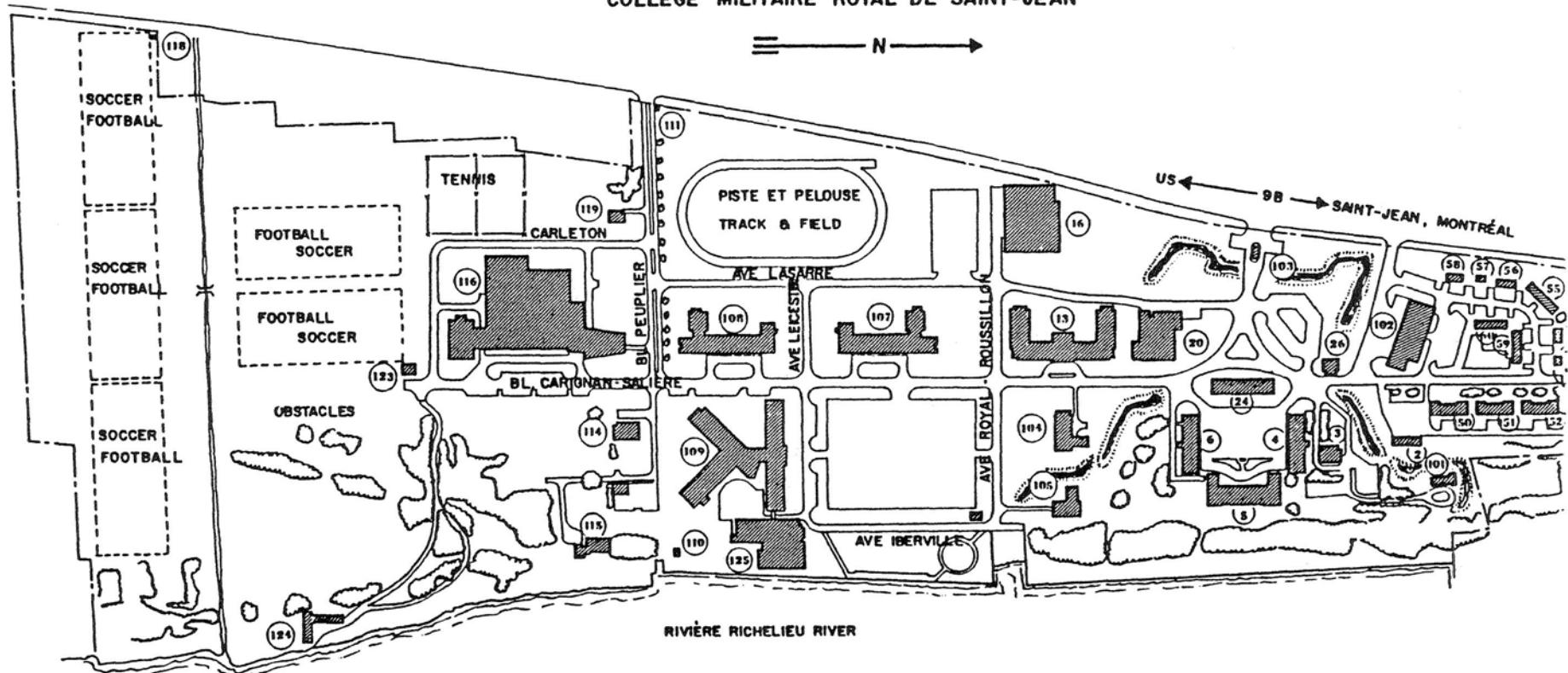
Par TRICHERIE, on entend l'action comme tel, ou la tentative, qui consiste à donner, à recevoir, à échanger ou à utiliser de l'information ou de l'aide, sans autorisation, avant ou durant un test, un examen ou des travaux personnels, s'il y a attribution de notes. La remise d'un seul et même travail à l'occasion de plus d'un cours, et ce, sans la permission des professeurs en cause de même que l'acquisition par des moyens illégitimes, par vol, corruption, collusion ou autrement, des questions d'examen avant la séance ou encore, la personnification d'un candidat durant un examen sont tous des exemples d'actes de tricherie.

### 3. SANCTIONS:

Les étudiants trouvés coupables de tricherie ou de plagiat sont passibles de certaines peines. Les sanctions scolaires imposées pour ce type d'inconduite iront de l'attribution d'une note zéro pour le travail jusqu'à une recommandation d'expulsion du Collège.

## COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

— N —

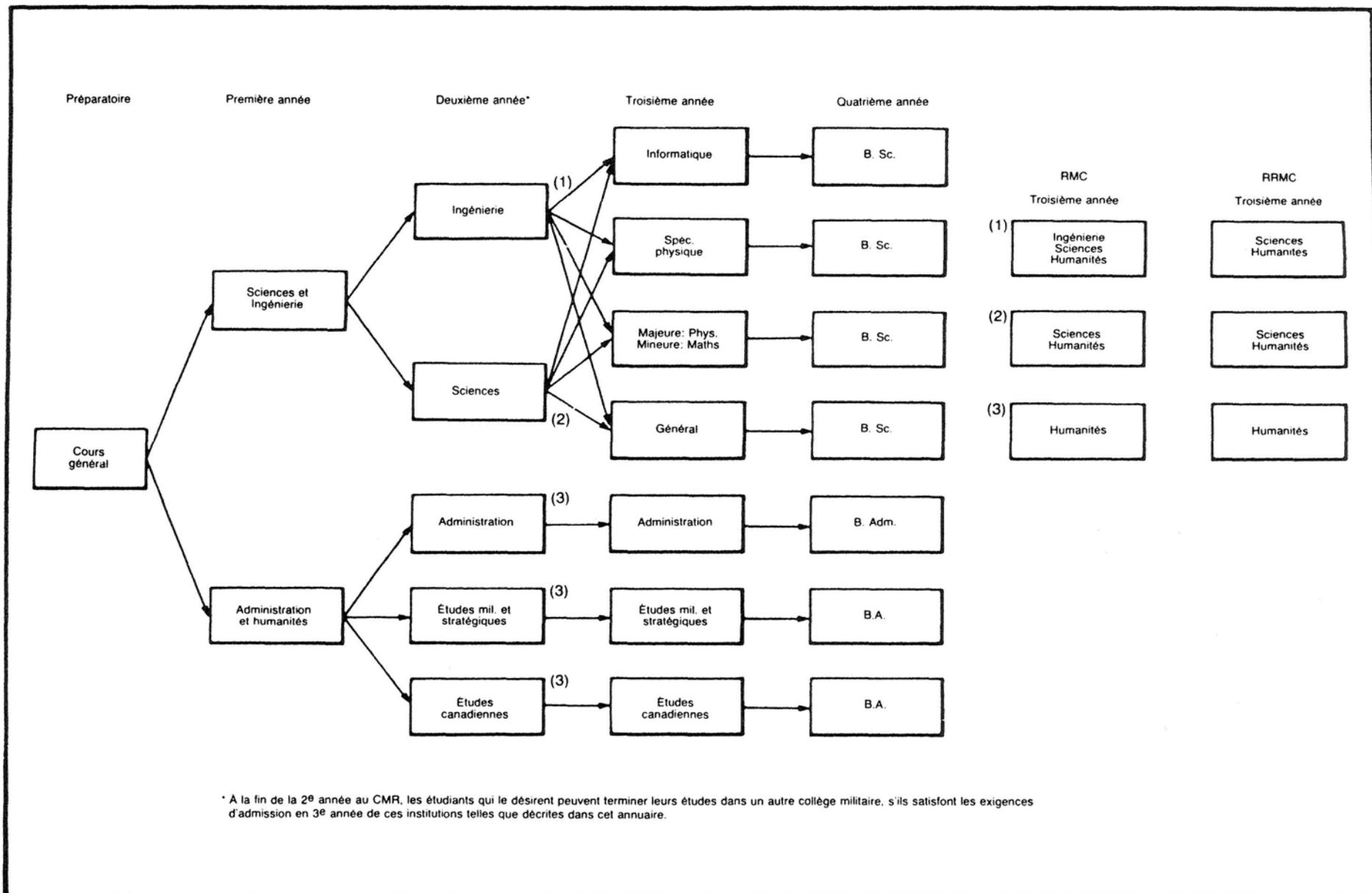


## LÉGENDE

- |                              |                           |                           |                          |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 2. ENTREPÔT                  | 50. LOGEMENTS 4-5-6-7     | 101. SERRE                | 113. LOGEMENT 1          |
| 3. MESS ADJUDANTS - SERGENTS | 51. LOGEMENTS 8-9-10-11   | 102. SERVICES             | 114. LOGEMENT 1 (T)      |
| 4. PAVILLON MONTCALM         | 52. LOGEMENTS 12-13-14-15 | 103. ENTRÉE PRINCIPALE    | 115. LOGEMENT 2          |
| 5. MESS OFFICIERS            | 53. LOGEMENT 16           | 104. CHAPELLE CATHOLIQUE  | 116. PAVILLON VANIER     |
| 6. PAVILLON LA GALISSONNIÈRE | 54. LOGEMENTS 18-20       | 105. CHAPELLE PROTESTANTE | 118. COMPTEUR DE COURANT |
| 13. PAVILLON MAISONNEUVE     | 55. LOGEMENTS 22-24-26-28 | 107. PAVILLON CHAMPLAIN   | 119. LOGEMENT 3          |
| 15. ENTREPÔT                 | 56. LOGEMENTS 30-32       | 108. PAVILLON CARTIER     | 122. STATION NORD FLUO.  |
| 16. SALLE D'EXERCICE         | 57. LOGEMENT 33           | 109. PAVILLON DE LERY     | 123. STATION SUD FLUO.   |
| 20. SALLE À MANGER           | 58. LOGEMENTS 34-35       | 110. STATION POMPAGE      | 124. MARINA              |
| 24. PAVILLON MASSEY          | 59. LOGEMENTS 17-19-21-23 | 111. STATION POMPAGE      | 125. PAVILLON LAHAIE     |
| 26. MUSÉE                    | 60. LOGEMENTS 25-27-29-31 | 112. CABINE-DE-BAIN       |                          |

Figure 1 Plan du Collège militaire royal de Saint-Jean

Figure 2 Programmes d'études au Collège militaire royal de Saint-Jean



LEGENDE		CEM (Catégorie d'emploi militaire)	SCIENCES					ARTS					DIVERS							
Code	•		1 — Préférée	2 — Souhaitable	3 — Acceptable	4 — Inacceptable (1)	5 — Inacceptable	• — Disponible dans les CMC	Etudes canadiennes	Économie	Anglais	Français	Genrées	Geographie	Histoire	Mathématiques	Sciences politique	Etudes militaires et stratégiques	Commerce	Administration
21	Blindés	3	2	2	2	1	3	2	2	3	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2
22	Artillerie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
23	Infanterie	3	3	2	3	3	2	3	2	1	3	3	2	3	2	3	2	3	2	3
31	Navigateur aérien	1	3	2	3	2	2	1	2	3	1	2	1	1	1	1	2	2	2	3
32	Pilote	2	3	2	3	2	2	3	2	2	3	2	2	3	2	3	1	3	2	3
33	Contrôleur de la circulation aérienne	2	3	1	2	3	2	2	3	1	2	3	2	3	2	3	3	2	2	3
64	Contrôleur des armes aériennes	2	3	1	2	3	2	4	3	2	2	3	1	2	3	2	3	3	2	3
71	Opération maritimes de surface et sous-marines	3	3	2	3	2	2	3	2	2	3	2	3	2	2	3	3	3	2	3
44	Génie maritime	3	3	1	3	3	1	3	2	2	3	4	3	4	3	3	4	4	4	4
41	Génie aérospatial	2	4	1	1	3	3	2	5	2	3	4	5	3	5	3	4	5	5	5
42	Génie électronique et des communications	2	3	1	1	3	2	3	2	1	2	4	1	3	2	3	4	3	3	1
43	Génie du matériel terrestre	4	4	3	1	3	2	1	3	2	3	3	3	5	4	5	5	5	5	5
45	Génie militaire	5	1	4	2	3	3	2	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5
69	Logistique	5	5	3	4	3	5	5	4	5	3	2	3	5	3	4	1	3	3	1
81	Sécurité	3	3	2	2	3	3	3	2	2	3	2	2	3	3	2	2	3	2	2
68	Administration du personnel	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2

Figure 3 Classifications et programmes de cours pour le PFOR

(1) Le code 4 indique que le programme d'études universitaires est inacceptable en soi. Toutefois, si le candidat possède de l'expérience de travail et (ou) une formation pertinente à la monographie de la classification, le programme universitaire peut être accepté.

